

PME Finance se félicite de la création d'un PEA PME pour financer les PME

L'association PME Finance se félicite de constater que le financement des PME est au cœur des priorités du gouvernement. Le Président de la République a en effet conclu les Assises de l'Entrepreneuriat par des propositions qui vont toutes dans le bon sens, avec notamment la création d'un PEA PME dont PME Finance est à l'origine.

Le Président de la République a annoncé lundi 29 avril en conclusion des Assises de l'Entrepreneuriat, que le PEA PME devient une mesure prioritaire pour flécher l'épargne en direction des PME. Que prévoit exactement l'Élysée ? Le Plan d'épargne en actions sera étendu afin d'orienter une partie de l'épargne des particuliers vers les entreprises petites, moyennes et intermédiaires, en consacrant à ces sociétés des versements supplémentaires allant jusqu'à 75.000 euros par compte, a annoncé lundi François Hollande. Le plafond des versements sur un PEA sera augmenté de 132.000 euros à 150.000 euros et le régime fiscal du PEA-PME sera le même que celui actuellement appliqué au PEA. Les prélèvements sociaux seront appliqués de la même manière qu'actuellement, et l'impôt à un taux dégressif avec une exonération après cinq ans de détention tandis qu'un retrait avant cinq entraîne la clôture du compte.

La solution retenue, cependant, reste en-deçà des espérances soulevées par la mesure. Le choix de relever le plafond et de créer une « poche » facultative réservée aux PME et aux ETI ne rend ce nouvel instrument attractif que pour ceux qui disposent déjà d'un PEA au plafond – soient quelques centaines de milliers de personnes – et cela ajoute de la complexité administrative et financière lors de la tenue du compte. L'État se prive, en outre, de la possibilité de faire jouer la concurrence pour diffuser largement le PEA PME.

"Le PEA existant – 118 milliards d'euros d'encours – ne bénéficie pas suffisamment aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire: seulement 3% des fonds sont investis dans les PME-ETI", a expliqué l'Élysée. Pour redresser ce déséquilibre, une mesure plus forte est nécessaire : un nouveau compte qui puisse être géré soit par les banques (pour les actions cotées) soit par les particuliers eux-mêmes, pour faciliter le développement du crowdfunding et des business angels

A propos de PME Finance

Indépendante de tout intérêt sectoriel, PME Finance regroupe toutes les professions du financement des PME : entrepreneurs, investisseurs en capital, individuels et institutionnels, intermédiaires et conseils. Elle se propose de :

- donner aux créateurs et dirigeants d'entreprises les moyens de franchir les seuils qui brident leur croissance et provoquent le manque de sociétés moyennes en France: accès au capital, internationalisation, innovation;
- favoriser la généralisation de bonnes pratiques face à l'évolution des règles du financement des PME (crise financière, ISF PME, etc.);
- accompagner la réflexion des élus et des hauts fonctionnaires (services de l'État et cabinets ministériels) sur les mesures destinées à renforcer l'émergence d'ETI et la dynamique de sortie de crise autour des PME françaises.

www.pmefinance.org

Contact presse :

Delphine Lacroix de Peretti / 06 18 96 04 10 / d.lacroixdeperetti@clekom.fr